

*Réunion du Conseil Municipal
du 05 mars 2024*

Compte-rendu du « quart d'heure citoyens »

M. Thomas GOMET : *« Il est obligatoire d'avoir des solutions de compostage dès que cela est possible pour les particuliers. Cependant quand il n'y a pas d'intérêt de l'avoir dans son terrain (pas de potager par exemple), est ce qu'il est envisagé d'avoir un composteur communal qui servira aux plantations de la commune ? Cela éviterait de jeter les déchets compostables dans le bac noir. »*

Réponse de Madame la Maire : C'est un sujet qui est cours de réflexion et de travail avec la Communauté d'Agglomération du Niortais et plus particulièrement sur la recherche d'endroits adaptés pour la mise en place de ces composteurs (tout en intégrant l'aire de camping-cars et le complexe touristique).

M. Thomas GOMET : *« Dernier point, la réfection de la passerelle (très abîmée et dangereuse) entre le halage et l'autremont est-elle au programme des travaux avant l'été ? »*

Réponse de Madame la Maire : La passerelle est totalement rénovée, les planches ont été changées.